

**Conseil Municipal****Séance du 26 Février 2016  
Convocation du 19 Février 2016****Ordre du jour**

1. **Acquisition de terrains**
2. **Occupation d'un terrain à titre précaire et révocable**
3. **Sortie scolaire en Auvergne**
4. **Convention CDG – Comité Médical**
5. **Convention Eiffage Energie – Lotissement le Bas des Plantes II**
6. **Demande de dégrèvement sur facture assainissement**
7. **Informations et questions diverses**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 26 Février 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Patrick HARPER, Maire.

**Assistaient à la séance** : M. Jean-Louis BONNET, Mme Annick GRELLAT-MAZIER, MM. Guy JACQUINOT, Philippe LANDUREAU, Mmes Catherine BOLLÉA, Marie-Laure LEFEBURE, M. Dominique BALLU, Mme Marie CORNUAT, M. Rodolphe LAMBERT, Mmes Catherine LEFILS, Valérie CHATELAIN.

**Absents représentés** : Jean LESPINE par Marie-Laure LEFEBURE, Philippe LAGOGUÉ par Valérie CHATELAIN, Patrice LUTZ par Patrick HARPER.

Mme Catherine BOLLÉA a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**❖ Acquisition de terrains**

Le Conseil Municipal donne un accord de principe à l'acquisition de terrains. Une délibération sera prise lorsque l'accord des propriétaires sera arrêté.

**❖ Convention de mise à disposition d'une partie de terrain appartenant à l'Association Diocésaine de SENS - Délibération 2016 n° 009 Classification 3.3 Location**

Le Maire donne lecture de la convention d'occupation de la partie supérieure d'un terrain, à titre précaire et révocable, appartenant à l'Association Diocésaine 7 Rue Française à AUXERRE. Ce terrain est situé à côté de la médiathèque.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal charge le Maire de signer la convention d'occupation d'une partie du terrain cadastré AB n° 128 pour 682 m<sup>2</sup>, à titre précaire et révocable avec l'Association Diocésaine d'Auxerre, et tous les documents y afférent.

**❖ Sortie scolaire en Auvergne**

Le Maire fait part d'un projet de sortie scolaire sur 2 jours en Auvergne. La directrice de l'école mène une enquête auprès des parents d'élèves. La commune est sollicitée pour participer au transport.

Le conseil municipal se prononcera ultérieurement suivant le résultat de l'enquête.

❖ **Convention relative à la prise en charge des honoraires et frais médicaux par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne - Délibération 2016 n° 010 Classification 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale**

Depuis Juillet 2013 le Centre de Gestion assure le secrétariat du Comité Médical et de la Commission de Réforme pour les agents territoriaux.

Pour améliorer le délai de traitement des dossiers, il a été décidé de mettre en œuvre un système permettant le paiement des frais résultant de ces examens aux experts, par le Centre de Gestion qui ensuite se fera rembourser par les collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention relative à la prise en charge des honoraires et frais médicaux par le CDG 89 dans le cadre du secrétariat des instances médicales et aux modalités de leur remboursement par les collectivités et établissements concernés.

❖ **Convention de passage pour des travaux d'extension de lignes électriques – Délibération 2016 n° 011 Classification 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de passage concernant des travaux d'extension de lignes électriques pour l'alimentation BT du Lotissement « Bas des Plantes II ».

❖ **Dégrèvement sur facture assainissement – Délibération 2016 n° 012 Classification 7.1 Décision Budgétaire**

En raison d'une importante fuite d'eau dans la cave de la Boulangerie NIVEAU située 31 rue du Général de Gaulle à Cerisiers, l'entreprise SAUR a formulé une demande d'autorisation de dégrèvement sur la facture assainissement concernant l'année 2015 de Monsieur NIVEAU.

- Attendu que les mètres cubes d'eau concernés par la fuite ne sont pas allés directement dans le réseau d'eaux usées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser l'entreprise SAUR à effectuer un abattement sur la facture d'assainissement de la Boulangerie de Monsieur NIVEAU dans les mêmes proportions que l'abattement réalisé par la SAUR.

## **Informations et questions diverses**

❖ **Clôture du budget annexe « Service Eau » - Constatation des résultats et décision de transfert d'une partie du résultat de fonctionnement au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens Nord Est – Délibération 2016 n° 013 Classification 7.1 Décision Budgétaire**

Vu l'arrêté du Préfet du 20 Février 2014 relatif à l'adhésion de la commune de Cerisiers au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de SENS NORD EST à compter du 1er Mars 2014,

M. le Maire rappelle la délibération en date du 27 Novembre 2015 par laquelle le conseil municipal a adopté la clôture du budget annexe « Service d'Eau » au 31/12/2015.

A l'issue de la gestion 2015, il est constaté

- qu'il n'y a pas de reste à réaliser en dépenses comme en recettes d'investissement au 31/12/2015,
- un excédent de fonctionnement de 80 811,66 €

- un excédent d'investissement de 8 511,60 €.

qui seront repris dans le budget principal de la commune de Cerisiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reverser une partie de l'excédent de fonctionnement au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens Nord Est à hauteur de 70 000 €.

### Table des Délibérations

❖ Convention de mise à disposition d'une partie de terrain appartenant à l'Association Diocésaine de SENS - Délibération 2016 n°009 – Classification 3.3 Location	1
❖ Convention relative à la prise en charge des honoraires et frais médicaux par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne - Délibération 2016 n° 010 Classification 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale	2
❖ Convention de passage pour des travaux d'extension de lignes électriques - Délibération 2016 n° 011 Classification 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	2
❖ Dégrèvement sur facture assainissement - Délibération 2016 n° 012 Classification 7.1 Décision Budgétaire	2
❖ Clôture du budget annexe « Service Eau » - Constatation des résultats et décision de transfert d'une partie du résultat de fonctionnement au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Sens Nord Est - Délibération 2016 n° 013 Classification 7.1 Décision Budgétaire	2

**Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires  
Après dépôt en Sous Préfecture et publication ou notification.**

Suivent les signatures :

HARPER Patrick

BONNET Jean-Louis

GRELLAT-MAZIER  
Annick

JACQUINOT Guy

LANDUREAU  
Philippe

BOLLÉA Catherine

LEFEBURE Marie-  
Laure

BALLU Dominique

LESPINE Jean Représenté

LAMBERT Rodolphe

CORNUAT Marie

LAGOGUÉ Philippe Représenté

LEFILS Catherine

CHATELAIN Valérie

LUTZ Patrice Représenté